



Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

Groupe de Travail 1

L'évolution démographique et sociétale : *quelle recomposition démographique et quelle évolution des modes de vie ?*

Compte-rendu de la réunion 3 du 13/03/2007

Ordre du jour de la réunion :

- Retour sur le compte-rendu de la seconde rencontre
- Présentation rapide des hypothèses des autres groupes
- Présentation d'hypothèses complètes sur le thème de travail, construites à partir des hypothèses évoquées en seconde réunion
- Travail en petits groupes : corrections et enrichissements
- Restitution
- Débat.

Introduction

Lors de la seconde réunion, les travaux ont permis de définir des hypothèses d'évolution démographique et sociétale, d'imaginer différentes évolutions possibles.

Cette troisième réunion du groupe a pour objectif d'approfondir et d'enrichir ces hypothèses, de les rendre vraiment cohérentes. Il s'agit pour cela d'envisager les ruptures qui les remettraient en cause (et donc les conditions préalables) ainsi que leurs effets.

Déroulé

Le compte rendu de la réunion du 8 février dernier est validé par l'ensemble des participants.

1 – Présentation des hypothèses des autres groupes

Pour mémoire : Tous les groupes ont été, à ce jour, réunis deux fois. Les scénarios proposés sont des points de repères permettant d'imaginer des possibles à l'horizon 2027 et l'élaboration de stratégies adaptées.

Ces hypothèses sont celles qui ont été présentées aux groupes de travail, **elles ne comprennent pas toutes les modifications qu'ils leur ont apportées. Pour lire les hypothèses retravaillées, se reporter aux comptes-rendus des différents groupes.**

1.1. Groupe « Economie de demain »

Hypothèse 1 : L'économie résidentielle

Le Limousin a décidé d'orienter son développement économique sur la valorisation de son attractivité résidentielle et touristique. Le secteur des services à la population (notamment en direction des personnes âgées) a connu une très forte expansion. La spéculation foncière a joué en faveur des résidents, tendant à limiter l'emprise des autres activités (industrielles et agricoles) et à amplifier les conflits d'usage. L'automobile

et le modèle d'habitat pavillonnaire restant la norme, le Limousin connaît un important étalement urbain et une banalisation de ses paysages. Les territoires peu attractifs se replient sur eux-mêmes – les entreprises suivant les flux de migrants à long terme.

Hypothèse 2 : **L'affirmation de la vocation industrielle**

Dans un contexte mondial, caractérisé par la hausse du coût de l'énergie, des transports et l'effet de frein au développement des échanges internationaux, le Limousin a pu miser sur le socle fort de son tissu économique, en se donnant les moyens d'accompagner les entreprises dans leur développement : renforcement des savoir-faire, qualification de la ressource humaine, articulation avec les pôles de recherche, prospection, appui aux dynamiques collectives et rapprochements d'entreprises, développement des services aux entreprises, consolidation de l'accessibilité... Il prend ainsi la voie de la polarisation de l'activité géographique et sectorielle.

Hypothèse 3 : **L'économie de la connaissance**

Le Limousin a choisi de valoriser l'émergence des activités économiques autour du domaine de l'environnement, et a constitué un secteur économique performant, créateur de valeur ajoutée. Le présupposé environnemental contraint le développement de certaines activités (industrielles, résidentielles). Les activités, du fait du développement de l'économie de l'immatériel, se diffusent sur tout le territoire, avec une concentration de la Recherche Développement sur les pôles de compétences. Ceux-ci sont valorisés en direction de l'environnement, et ont ainsi des répercussions sur tout le tissu régional.

1.2. Groupe « Le territoire régional en 2027 »

Hypothèse 1 : **Une région solidaire, qui joue la complémentarité de ses territoires**

Le dynamisme de la métropole régionale profite au dynamisme de l'ensemble de la région : la répartition des fonctions urbaines permet de maintenir une large gamme de service sur le territoire régional ; les pôles structurants jouent pleinement leur rôle.

Grâce à des effets de gouvernance, un équilibre a été trouvé entre impératifs environnementaux et de productions, attractivités résidentielles, fonctions récréatives de l'espace régional.

Hypothèse 2 : **Les territoires "autonomes" mais une faible coopération**

Le développement de stratégies autonomes, voire concurrentielles entre les territoires, entraîne un fonctionnement régional fragmenté. La dispersion des moyens et l'absence de gestion globale au plan régional limitent le rayonnement de la Région, ainsi que sa capacité à maîtriser les dynamiques territoriales. Certains territoires infra régionaux, urbains et ruraux, parviennent à se développer sur une base productive et industrielle. La population est plus nombreuse et plus répartie sur le territoire régional qu'en 2007.

Hypothèse 3 : **La campagne résidentielle généralisée**

L'habitat individuel est désormais généralisé. L'attrait, représenté par les espaces ruraux du Limousin, a constitué un facteur déterminant pour l'installation de nouveaux résidents et le départ des citadins vers la campagne. Ce mode de développement entraîne l'explosion de l'usage de l'automobile, et le développement de disparités importantes entre les territoires. L'accueil de ces nouveaux résidents n'est pas accompagné, les tensions se font de plus en plus vives entre agriculteurs, industriels et résidents, poussant la délocalisation de certaines activités.

1.3. Groupe : « Quelles conséquences des mutations énergétiques et climatiques planétaires sur la société Limousine ? »

Hypothèse 1 : **L'insouciance énergétique**

Malgré quelques inquiétudes quant à l'avenir des ressources énergétiques, le Limousin et ses habitants n'ont pas procédé à une remise en cause de leurs habitudes et de leur mode de développement. De beaux paysages, un environnement préservé grâce à la faible densité de population, une crise énergétique qui ne s'est pas déclenchée : les limousins n'ont pas cru bon devoir modifier leurs habitudes. L'étalement urbain s'est poursuivi; l'utilisation de l'automobile a limité la réduction de la consommation d'énergie.

Hypothèse 2 : **Une adaptation a minima**

Ce scénario de l'adaptation repose sur l'idée selon laquelle les sociétés sont capables de trouver des parades à des événements sur lesquels à court terme il est impossible d'agir. S'adapter au changement climatique cela signifie se rendre moins vulnérable face aux dangers qui menacent la planète, aller dans le sens d'un développement moins consommateur d'énergie : économiser l'eau, économiser l'électricité, mieux isoler les logements... Avec pour idée majeure que la technologie viendra au secours du développement durable (moteur hybride...). Le Limousin choisit donc de préserver son mode de développement basé sur un habitat dispersé et la prédominance de l'automobile.

Hypothèse 3 : **La région « pilote Facteur 4 »**

Face au défi énergétique, les acteurs du Limousin ont décidé de promouvoir un mode de développement plus dense et mieux articulé avec l'offre de transports collectifs. Ce retour vers les centres s'est accompagné d'investissements importants pour réduire la consommation énergétique de l'habitat et réduire les gaspillages. Il s'agit de remédier aux causes du changement climatique, par le biais d'un développement durable à haut degré d'exigence, allant jusqu'à la remise en cause de l'usage de l'automobile en milieu urbain, des changements dans l'organisation de l'espace et des pratiques sociales face à la tendance à l'hyper mobilité.

1.4. Groupe « Gouvernance, identité et image »

Hypothèse 1 : **La région modèle de gouvernance**

Issu d'une forte volonté locale, un modèle de gouvernance est né, basé sur la contractualisation, le partenariat et la participation de la société civile. Partageant une même ambition pour la région, les acteurs publics se sont répartis les compétences et mutualisent leurs efforts : un véritable changement culturel vers une culture du partage et de la transparence a eu lieu. Cette transformation a également permis une confiance mutuelle entre les acteurs du territoire et la participation de ses habitants. Le sentiment d'appartenance au Limousin se renforce.

Hypothèse 2 : **L'illisibilité et l'incohérence généralisées**

Face à l'importance des mutations territoriales qui impactent le Limousin, les territoires se sont repliés sur eux-mêmes ou regroupés par logique d'identités et d'enjeux partagés. Loin d'engendrer un fonctionnement articulé à l'échelle régionale, cette évolution a entraîné l'émergence de sous-ensembles régionaux défendant leurs propres logiques, et concurrents entre eux.

Hypothèse 3 : **Une coopération institutionnelle laborieuse**

Fédérées autour d'un projet commun, les collectivités ont encore du mal à clarifier leurs compétences respectives mais essaient de mutualiser leurs actions. Réticentes à une démarche de création commune avec les habitants, les instances participatives sont inefficaces (refus d'une transparence et d'une participation interactive). Face à l'émergence de conflits, le droit prend de plus en plus de place.

Réactions sur les hypothèses des autres groupes :

Bien que les cinq groupes aient travaillé de manière autonome, il est possible d'observer des « points de rencontre » entre les hypothèses de chaque groupe. Il est également observable que ces « éléments collectifs » portent plutôt sur l'identification de scénarios « noirs ».

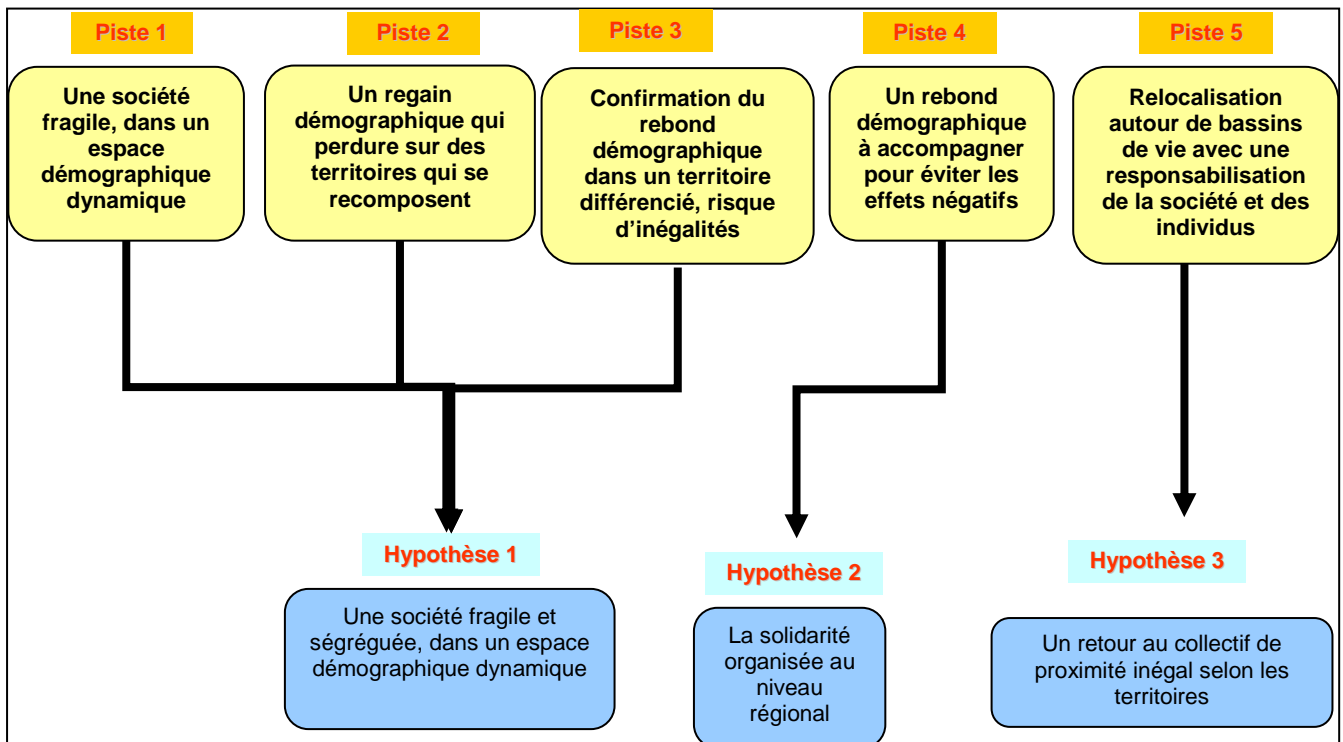
Cela peut s'expliquer en deux points :

- une même méthode des groupes de travail, basée sur la transversalité,
- l'importance des données démographiques (vieillesse, migrations...), qui ont une terrible incidence sur les autres groupes.

Enfin, il serait dangereux de croire que les politiques puissent influencer les données démographiques dans tous les contextes.

2 – Présentation des hypothèses du groupe

Cinq pistes d'hypothèses ont été élaborées par le groupe lors des séances précédentes, reconstruites autour de trois blocs convergents tel que le schéma le présente.



Sur le fond, chaque hypothèse peut se résumer selon les principes suivants :

Hypothèse 1 : **Une société fragile et ségréguée dans un espace démographique dynamique**

L'attractivité résidentielle du Limousin s'est amplifiée, et s'est accompagnée d'une poursuite du phénomène d'étalement urbain. Ces phénomènes, mal maîtrisés, vont de pair avec une érosion du lien social, renforcé par des modes de vie personnalisés. Le vieillissement de la population, bien appréhendé au niveau des services, n'est pas accompagné du point de vue social, des tensions intergénérationnelles se font jour. Les phénomènes ségrégationnistes se développent : repli sur soi (permis par les TIC), sur sa communauté (village, appartenance sociale...), sa classe d'âge, avec des zonages territoriaux correspondant (riches/pauvres, jeunes/vieux, territoires attractifs/répulsifs) à toutes les échelles.

Hypothèse 2 : **Une solidarité organisée au niveau régional**

Face au vieillissement et aux risques de ségrégation et de repli, les pouvoirs publics favorisent toutes les solidarités. En valorisant l'opportunité sociale, culturelle et économique du phénomène de vieillissement, et en l'accompagnant, ils limitent les tensions. L'accent est mis sur la mixité et le lien social, avec notamment de nombreuses expérimentations.

Hypothèse 3 : **Un retour au collectif de proximité inégal selon les territoires**

Le retour à une région organisée autour des bassins de vie a permis une consolidation des pratiques collectives et du lien social. Cette solidarité, plutôt informelle, se diffuse difficilement à toutes les couches de la population, des poches d'exclusion subsistent.

Certains territoires favorisés par le développement d'infrastructures, possédant une culture d'entreprise ou de solidarité plus développée, ont su tirer parti de leurs atouts et créer des conditions très favorables (économie résidentielle et productive). D'autres sont restés sur le bord du chemin...

Réactions sur les hypothèses du groupe :

- Il semblerait que le poids des interventions publiques représente un impact fort dans l'ensemble des hypothèses.
- Considérant que la question de la démographie est importante et structurante sur l'évolution du Limousin, il serait judicieux de formuler les trois hypothèses avec des indicateurs démographiques.
- Le groupe, lors de sa première séance, avait validé l'acquis des données démographiques en tendanciel. Cependant, il est nécessaire d'imaginer des ruptures lors de ces travaux. Ces ruptures, qui invalideraient

totallement l'hypothèse si elles se réalisaient, peuvent également être d'un autre ordre que démographique (énergie...).

- Une nécessité d'explication des termes « le collectif de proximité » (hypothèse 3), dans l'objectif d'une compréhension identique commune.

3 - Travail en groupe : restitution

Les travaux des sous groupes sont rendus via les trois grilles de restitution en annexe :

Hypothèse 1 : « Une société fragile et ségréguée dans un espace démographique dynamique : démographie haute, avec un solde migratoire positif »

Hypothèse 2 : « La solidarité organisée au niveau régional : démographie tendancielle avec une fécondité haute »

Hypothèse 3 : « Confirmation du rebond démographique et émergence de solidarités essentiellement locales à géométrie et contenus variables : balkanisation ou archipelisation ? »

Les observations qui ont constitué le débat sont intégrées dans les grilles de restitution, en rouge et italique.

Conclusion

Le groupe de travail a jugé utile de reconstruire les cinq pistes d'hypothèses en trois hypothèses fondatrices. Il a également reformulé les hypothèses sous l'angle démographique. Enfin, il a proposé un développement du contenu des hypothèses.

C'est sur cette base que le groupe travaillera lors de la dernière séance de cette phase « prospective » pour identifier les marges de manœuvre et les leviers d'action, préparant ainsi la stratégie. C'est également sur cette base que sera élaborée la synthèse générale des hypothèses de tous les groupes.

**Prochaine réunion prévue : le 16 avril 2007
à 14 h 30 salle Etang des Landes**

PJ :

- Annexe 1 : Les trois hypothèses du groupe
- Annexe 2 : Liste des participants

Les participants peuvent adresser des contributions écrites sur leur groupe de travail (et les autres groupes) en adressant leurs commentaires par le biais du blog : www.region-limousin.fr/2027/

HYPOTHESE 1

Une société fragile et ségréguée dans un espace démographique dynamique : démographie haute, avec un solde migratoire positif

L'attractivité résidentielle du Limousin s'est amplifiée, et s'est accompagnée d'une poursuite du phénomène d'étalement urbain. Ces phénomènes, mal maîtrisés, vont de pair avec une érosion du lien social, renforcé par des modes de vie personnalisés. Le vieillissement de la population, bien appréhendé au niveau des services, n'est pas accompagné du point de vue social, des tensions intergénérationnelles se font jour. Les phénomènes ségrégationnistes se développent : repli sur soi (permis par les TIC), sur sa communauté (village, appartenance sociale...), sa classe d'âge, avec des zonages territoriaux correspondant (riches/pauvres, jeunes/vieux, territoires attractifs/répulsifs) à toutes les échelles.

Conditions préalables	Le détail de l'hypothèse	Principaux effets sur le Limousin
<p>Le vieillissement de la population résidente : <i>le 3ème âge étant l'arrêt de l'activité professionnelle et le 4ème âge, l'âge de la dépendance. Deux notions importantes car elles impliquent des besoins différents.</i></p>	<p>Hypothèse démographique haute, avec un solde migratoire positif</p> <p>Les villes <i>et bourgs</i> sont aménagés pour un confort maximal, les demandes spécifiques des personnes âgées sont prises en compte ; économie du vieillissement. On note des migrations pendulaires, c'est-à-dire des mouvements de population de l'urbain vers le rural, où l'immigration et les mobilités s'organisent selon les âges de la vie et les besoins des populations. <i>Cependant les populations défavorisées sont exclues de ce schéma des mobilités, ce qui peut créer des tensions, notamment sur le logement.</i></p> <p>Apparition d'une gérontocratie <i>qui pose la question de l'arbitrage des choix politiques en fonction des publics et implicitement de la place des jeunes notamment dans les institutions : un ensemble pouvant produire des tensions générationnelles.</i> Généralisation de la bi-résidence; dégradation des systèmes de mutualisation, retraites à deux vitesses (personnes âgées avec les moyens d'avoir une assurance privée et les autres)</p> <p>Délitement de la structure familiale, nombre important de divorces. <i>Il faut pondérer la notion de délitement dans la mesure où il y a de moins en moins de mariages, donc de moins en moins de divorces et, en conséquence, préférer le terme de modification de la structure familiale.</i></p> <p>Le travail des femmes <i>serait plus subi que choisi tant au niveau des secteurs (vraisemblablement fort taux d'emploi féminin dans le public) qu'au niveau des temps de travail (temps plein, partiel...)</i> A noter, <i>cependant l'arrivée de structures privées qui investissent de plus en plus le champ des services où l'emploi féminin est prépondérant. Attention également, aux besoins que génère une économie de l'aide à la personne en matière par exemple de structures de garde d'enfants et notamment en milieu rural :</i> Recours au secteur marchand pour créer du lien social.</p> <p>Flexibilité : généralisation du travail 24/24 = Tendance à la désynchronisation, rythmes de vie plus ou moins inconciliables, difficultés à concilier projet de vie et projet professionnel.</p> <p><i>Les TIC peuvent induire plusieurs approches : un repli sur soi, une virtualisation de la vie, la création d'un tissu social déconnecté du territoire. Ce sont aussi des outils créateurs d'échanges, de liens sociaux favorisant l'autonomie pour certaines tranches d'âge comme les adolescents.</i></p>	<p>Les changements entraînés par des apports migratoires beaucoup plus faibles (hypothèse démographique basse) :</p> <p><i>avec un solde migratoire négatif, cette hypothèse regroupe toujours les tendances lourdes identifiées ci contre dans la plus part des domaines. Les points de rupture seraient une baisse du volume de l'économie (notamment résidentielle), des disparités importantes s'afficheraient sur les territoires, avec des problèmes de redistribution, ce qui renforcerait la problématique de l'attractivité et aggraverait l'attrait des jeunes pour la région</i></p> <p>Dissolution du lien social et émergence de réactions de repli, de refus du changement (affirmation de discours identitaires dans certaines petites villes ou communes rurales).</p>
<p>Une attractivité résidentielle, un bon équipement en infrastructure, et une densité toujours relativement faible (< 60 ha/km²) dans une France et une Europe à forte densité (> 120ha/km²)</p>	<p>La généralisation de l'étalement urbain, <i>qui reste pourtant discutable. Les alternances de mobilités des populations citées ci-dessus peuvent par exemple modifier l'étalement urbain</i></p> <p>Ségrégation spatiale vis-à-vis de l'âge à différentes échelles</p> <p>Un développement de dynamiques démographiques contrastées entre territoires</p> <p>Individualisation, "ghettoïsation" par le haut (regroupement des personnes pouvant choisir leur lieu d'habitation entre elles), fracture numérique combattue (formation pour tous)</p>	<p>Un climat social de plus en plus tendu</p> <p>Le vieillissement de la population induit des tensions sur les solidarités intergénérationnelles : différences de revenus, problème de transmission du patrimoine, besoins en services des personnes âgées mais insuffisance du nombre d'actifs, attentes différentes en terme d'usage du territoire.</p> <p>Coût pour la collectivité d'un modèle d'habitat étalé</p> <p>Crispations politiques et remise en cause du lien urbain - rural</p> <p>Recul des pratiques collectives et du lien social</p> <p>Développement de certains espaces concentrant des populations en difficulté</p> <p>Spécialisations des territoires, et aggravation des difficultés sociales sur certaines parties de la région.</p>

HYPOTHESE 2

La solidarité organisée au niveau régional : hypothèse démographique tendancielle avec une fécondité haute

Face au vieillissement et aux risques de ségrégation et de repli, les pouvoirs publics favorisent toutes les solidarités (*attention lire la notion de solidarité entre tous les groupes sociaux et pas uniquement en lecture vieillissement*). En valorisant l'opportunité sociale, culturelle et économique du phénomène de vieillissement, et en l'accompagnant, ils limitent les tensions. L'accent est mis sur la mixité et le lien social, avec notamment de nombreuses expérimentations.

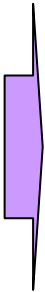
Conditions préalables	Le détail de l'hypothèse	Principaux effets sur le Limousin
<p><i>Le maintien de la politique d'accueil actuelle et des politiques territoriales</i></p>	<p>Hypothèse démographique tendancielle avec une fécondité haute (cf. mesures encourageant le désir d'enfant) : l'ensemble du territoire bénéficie d'un fort regain de population. Nécessité de réfléchir à l'organisation des nouveaux modes de vie, notamment en matière de services pour éviter les risques de disparité sur les territoires (structures liées à la petite enfance, domaine porteur d'emploi). Imaginer et encourager les initiatives dans ce domaine.</p>	<p>Développement de la natalité. <i>Si afflux massif : surpopulation? Cela serait une rupture, cette hypothèse ne pourrait pas se réaliser avec un afflux de population trop important (fin de toute maîtrise, gestion de l'urgence)</i></p>
<p>Le phénomène de vieillissement est considéré comme une opportunité pour le Limousin. <i>De même, les jeunes sont valorisés, la complémentarité est obligatoire entre l'accueil de personnes âgées et de jeunes.</i></p>	<p>Développement de nouvelles activités économiques autour du vieillissement : secteur de la santé et des services à la personne, tourisme / loisirs, tourisme international, réhabilitation des logements <i>réservés aux personnes âgées...</i> La domotique s'est généralisée; la recherche sur le vieillissement s'est fortement développée (biologie, médecine, sciences sociales), le Limousin est devenu laboratoire européen (Cf travail en réseau, Sen@er).</p>	<p>Développement de nouveaux secteurs d'activités créateurs d'emplois. Capacité à fixer les jeunes sur le territoire</p>
<p>Le maintien de systèmes de redistribution performants (retraites, notamment) permettant de financer l'économie résidentielle</p>	<p>Un effort d'adaptation des territoires au vieillissement global de sa population : maintien des services de proximité, amélioration de l'accessibilité, développement des services de santé, accueil des retraités qui limite les migrations du 4eme âge. <i>Des réflexions sont menées sur les conditions d'adaptation, de maintien et de rénovation du logement en centres bourgs, une politique offensive de l'habitat s'organise (cahiers des charges précis), en lien avec les services à la population.</i></p> <p><i>La mobilité pour tous est encouragée : transports scolaires (qui peuvent être utilisés pour tous), gare dans les centres des villes.</i></p> <p>Organisation de solidarités intergénérationnelles et entre personnes âgées (associations, crèches / maisons de retraites...)</p> <p>La place des jeunes (mesures à l'école, préconiser l'éducation à la citoyenneté, NTIC...) est reconnue, de réelles opportunités s'offrent à eux : <i>question de l'offre de loisirs en zone rurale, de l'emploi.</i></p> <p>Expérimentations publiques : adaptation d'horaires, services (crèches, gardes), pluriactivité... <i>Une nécessité d'analyse des besoins, un point souvent mis en avant mais peu de données existent. Ouvrir ces domaines aux initiatives "public / privé".</i></p> <p>Fracture numérique combattue</p> <p>Création d'un fonds d'épargne investissement dans la région, articulé avec l'économie sociale et solidaire <i>type "CIGALE régional". Cela pose la question de l'articulation avec le système de péréquation classique.</i></p> <p>L'économie sociale et solidaire est reconnue <i>(avec des moyens financiers et techniques), et remplit son rôle. L'importance de promouvoir, soutenir et favoriser les initiatives "public/privé", le modèle associatif, les formes alternatives. Permettre un "dialogue" entre les différentes formes.</i></p> <p>modèle économique : L'importance de ne pas opposer les modèles économiques, mais plutôt de rechercher les complémentarités entre modèles.</p>	<p>Renforcement du lien social et de la solidarité, de la mixité sociale</p>
		<p>Renforcement de l'image d'une Région Limousin à taille humaine, accueillante et dynamique.</p>

HYPOTHESE 3

Confirmation du rebond démographique et émergence de solidarité essentiellement locale à géométrie et contenus variables : balkanisation ou archipelisation ?

Le retour à une région organisée autour des bassins de vie a permis une consolidation des pratiques collectives et du lien social. Cette solidarité, plutôt informelle, se diffuse difficilement à toutes les couches de la population, des poches d'exclusion subsistent.
Certains territoires favorisés par le développement d'infrastructures, possédant une culture d'entreprise ou de solidarité plus développée, ont su tirer partie de leurs atouts et créer des conditions très favorables (économie résidentielle et productive). D'autres sont restés sur le bord du chemin...

Conditions préalables	Le détail de l'hypothèse	Principaux effets sur le Limousin
Un développement recentré sur les pôles existants, la limitation de l'étalement périurbain	<p>Hypothèse démographique tendancielle</p> <p>Un rapprochement domicile - travail qui permet le développement des transports collectifs et des modes doux. Considérer le principe des bassins de vie et les tendances démographiques actuelles. Certains bassins profiteraient du regain démographique tandis que d'autres y échapperaient. Cela implique le déclin de certaines zones.</p> <p>Une plus forte solidarité au sein de bassins de vie et entre bassins de vie se construit autour d'enjeux partagés : organisation des services, déplacements quotidiens, besoins en logements, gestion des espaces...</p> <p>Un fonctionnement recentré autour des bassins de vie ; un souci de l'environnement et de la qualité de vie (<i>la revendication de territoires comme des "slow territoires"</i>)</p> <p>Quelques "<i>villes centres</i>" et "centres bourgs" redynamisés, grâce à la réhabilitation de leur fonction de service. <i>Rupture avec la tendance actuelle rendue possible et renforcée par les flux migratoires positifs.</i></p> <p>Le développement de circuits courts, une autonomie plus forte des territoires "vivre et travailler au pays".</p>	<p>La tendance au retour à une société de la proximité, des déplacements courts. Cependant, la forte inertie du système ne permet pas de rebasculer complètement vers un mode de développement dense.</p>
L'inachèvement du processus de décentralisation	<p>Economie du vieillissement, les agglomérations, les pôles et les bassins de vie sont aménagées pour un confort maximal, la vie associative est dynamisée (retraités). <i>Le Limousin saisit l'opportunité du 3ème et 4ème âge. Il est prêt à s'engager sur la recherche développement qu'il organise autour d'un axe "service" et conduit des expérimentations pilotes (attention, l'économie du vieillissement n'est pas la prise en charge du grand âge. C'est une ouverture sur une anticipation du vieillissement et notamment le développement d'activités - culturelles, sportives ...)</i></p> <p>Une recherche de collectif conciliant les avantages de l'individualisme; une économie sociale et solidaire <i>vivante</i>; une école <i>ouverte sur</i> le territoire; des acteurs organisés (SEL, entraide...); une gouvernance locale vivace; la valorisation publique de toutes les initiatives; une forte mise en réseau local.</p> <p>Des zones du territoire poursuivent leur déclin démographique et social, quand d'autres se développent. <i>Cette image d'archipel peut avoir un impact sur l'image, posant même la question de la pérennité des migrations. Le risque d'atomisation, de balkanisation est réel.</i></p> <p><i>Le tout vu sous l'angle global (national, régional, départemental)</i></p> <p><i>modèle économique: une économie résidentielle et productive pour les territoires ayant favorisé le développement d'infrastructures, possédant une culture d'entreprise et qui ont su tirer parti de leurs atouts. Les autres restent sur le bord du chemin</i></p>	<p>Redynamisation des lieux de convivialité et des espaces publics</p> <p>Retour à une plus grande mixité des fonctions par territoire, mais également une plus grande disparité entre territoires.</p>



ANNEXE 2 : Liste des participants

Présents :

Institution	Prénom	Nom
Conseil Régional du Limousin	Monique	COMPAIN
Conseil Régional du Limousin	Stéphane	GRASSER
INSEE	Olivier	BARLOGIS
Conseil Régional du Limousin	Brigitte	ROUMILHAC
Conseil Général de la Haute-Vienne	Monique	DELPI
Limoges Métropole	Hervé	FUREIX
Département de la Haute-Vienne PNR Millevaches	Michel	PONCHUT
Faculté des Lettres et Sciences Humaines	Francis	MARCHAN
U RHAJ	Alain	JOUNEAU
Collectif ville-campagne	Jean-Yves	PINEAU
CAF Haute-Vienne	Frédéric	ARNAUD
Brive Energies	Françoise	DAUTREMENT
La Souterraine 2020	Jean Noel	PINAUD
Conseil Régional du Limousin	Dominique	CEAUX
Conseil Régional du Limousin	Germain	MADIA
Conseil Régional du Limousin	Régis	BROYER

Excusés :

Institution	Prénom	Nom
Mairie de Guéret	Liliane	DURAND-PRUDENT
Limoges Métropole	Guillaume	BOGGIO
Pays Ouest creusois	Jean Michel	DEVAUX
Pays de l'Ouest Limousin	Christophe	LAMBERT
MC Consulting	Erwan	LE VERGER
Mutualité	Michel	DUBECH
INSEE	Yann	LEURS
Réseau d'acteurs Millevaches	Alain	CAROF